

2009

Du « Contrat 2009 »

au

« Contrat social de crise »!



## « Contrat social de crise », des moyens à revoir, des solutions existent !

*Le 23 février se tenait la 2<sup>e</sup> réunion de négociation annuelle sur les salaires.*

*La Direction a commencé par dresser un tableau catastrophique des perspectives 2009 : marché mondial en recul, pénétration de Renault en baisse, situation financière dégradée à la limite de la cessation de paiement, entraînant des difficultés pour emprunter,...*

*A la clé, la présentation du **contrat social de crise 2009, censé permettre de « préserver l'emploi et traverser la crise ».***

Selon la direction, le contrat social de crise a pour but de maintenir l'emploi malgré une baisse d'activité inéluctable et généralisée en 2009.

Celle-ci générerait environ 20 journées non travaillées sur les sites d'ingénierie et tertiaires qui eux aussi feront donc face bientôt au chômage partiel !

**Jusqu'à 100 jours chômés en 2009 !**

Pour les sites industriels, la direction annonce 50 journées en moyenne avec des sites pouvant atteindre 100 journées sur l'année 2009.

Ce contrat à durée déterminée (l'année 2009) serait adossé à une convention avec l'Etat et devrait permettre de :

- sauvegarder 8 à 10 000 emplois chez Renault SAS,
- améliorer les conditions d'indemnisation des journées non travaillées,
- Renforcer la compétence des salariés par la formation pendant les périodes de chômage partiel,
- garder le lien entre le salarié et l'entreprise et conserver les compétences chez Renault, de façon à repartir dans les meilleures conditions au sortir de la crise

**Cela, moyennant une participation de l'entreprise, de l'état et du salarié** (voir au verso les modalités de participation des salariés envisagées).

**NOUS PARTAGEONS BIEN EVIDEMMENT DE TELS OBJECTIFS MAIS PAS LA FACON DE LES ATTEINDRE !**

**RESTE DONC A DISCUTER DES MOYENS A METTRE EN ŒUVRE POUR PRESERVER LES DROITS ET LES INTERETS DE TOUS LES SALARIES !**

# FO le Syndicat libre et indépendant !

Tél : + 33 (1) 76 84 14 73 - Fax : + 33 (1) 76 84 14 74 - Mail : fo.central@renault.com - Site : www.fo-central@renault.com

---

# Cadres, maintenir les salaires, dans le respect de la diversité des métiers

*Les cadres devraient subir en 2009, 20 jours de chômage technique sur les sites d'ingénierie et tertiaire et 50 jours en moyenne sur les sites industriels.*

*Pour maintenir l'intégralité de son salaire, ce qui est l'objectif partagé, le salarié devrait abandonner une journée pour 4 journées de chômage technique. La direction propose actuellement que celle-ci soit prise sur le compteur CTI du salarié (8 journées maximum), et sous forme d'un 4/5<sup>e</sup> généralisé. De plus, le compteur CTI pourrait être alimenté au volontariat par le CEF acquis dans l'année.*

*Par ailleurs, les cadres participeraient à un fonds de gestion de crise, alimenté par l'entreprise et permettant d'indemniser les APR et les ETAM à 90% en cas de chômage partiel.*

## **La position de FO, en fonction des éléments disponibles à ce jour :**

**Nous réaffirmons notre désaccord à ce que les journées abandonnées en compensation soient prises sur le Capital Temps Individuel, pour 3 raisons :**

1. Cela nécessiterait un accord dérogatoire, moins favorable au salarié que la situation actuelle.
2. Des solutions alternatives existent, par exemple :
  - Capital Temps Collectif, (5 jours / an au Technocentre dont 2 restent disponibles en 2009, soit 8 jours de chômage compensés)
  - Compte Epargne Formation,
  - La 5e semaine de congés payés (celle-ci étant d'ores et déjà à l'initiative de l'entreprise, soit 20 jours de chômage compensés),
  - Franchise pour départs en vacances (2 x 2 h, soit 2 jours de chômage compensés)
3. Ces solutions alternatives pourraient non pas se limiter à une année de droits, mais être étendues par anticipation à 2010, voire plus si nécessaire...

**Quant au 4/5<sup>e</sup> généralisé, étant donné la diversité des métiers (commerce, informatique...), étant donné la diversité de situations (astreintes, missions...), c'est complètement utopique ! Est-ce à dire que le travail réalisé sur 5 jours devra être réalisé en 4 ?**

---

---

# **APR et ETAM, des solutions existent pour maintenir les salaires malgré le chômage**

*Pour les APR et les ETAM, les prévisions de chômage sont de 50 jours en moyenne sur les sites industriels, soit de 30 jours à 100 jours selon les sites.*

*La direction envisage pour le moment une compensation de la perte de rémunération nette à hauteur de 50% dans la limite de 90% du net hors accessoires.*

*La possibilité est donnée, sur le principe du volontariat, de conserver 100% de la rémunération par le rachat du CTI qui lui, pourrait être alimenté, toujours sur la base du volontariat, par le CEF.*

## **La position de FO, en fonction des éléments disponibles à ce jour :**

**Comme pour les cadres et pour les mêmes raisons, FO demande que d'autres solutions que l'utilisation du CTI soient privilégiées pour alimenter la compensation de rémunération : CEF (en priorité), Congés payés, CTC, Franchises pour départ en vacances.**

Nous demandons par ailleurs :

- Qu'il n'y ait pas de modification des statuts des ETAM forfaités, qui doivent être traités comme les cadres pour ce qui concerne l'indemnisation de leur perte de salaire
- Que le mécanisme permettant la compensation à 100% fonctionne quel que soit le niveau des compteurs
- La suspension de tous les autres accords de variabilité actuellement en vigueur

**En tout état de cause, les propositions de la Direction ne sont pas suffisamment abouties (cas des salariés à temps partiel, incidence du chômage sur les CP, CTI, CTC, CEF, UPA,...), et pour quelles économies?**

## **Place à la négociation !**

---

# Salaires 2009, priorité au pouvoir d'achat !

Lors de la réunion du 23 février, la direction a déclaré envisager 0% d'AGS et 0,5% d'AI.

## Considérant que :

1. Renault doit **garantir le pouvoir d'achat** des hommes et des femmes qui n'ont pas démerité par leurs efforts, et qui, nous le rappelons, n'ont aucune responsabilité dans la crise actuelle ni dans les erreurs commises par la DG.
2. Quel que soit le mode de calcul, **l'inflation ne peut être estimée à moins de 1%**, c'est le chiffre de l'INSEE, que beaucoup considèrent à raison en-dessous de la réalité du fameux « panier de la ménagère »,
3. **PSA**, qui perd de l'argent alors que Renault continue à en gagner, **vient d'accorder 1% d'AGS** à ses salariés pour 2009.

## FO demande de garantir le maintien du pouvoir d'achat, sur la base minimale suivante :

- Une **Augmentation Générale des Salaires** en rapport avec l'inflation c'est-à-dire de **+ 1%** au moins
- Un effort particulier pour les **bas salaires**
- Une enveloppe pour les **Augmentations Individuelles** permettant :
  - Des changements de coefficients plus nombreux pour les APR et les ETAM
  - Davantage de blocs de compétence pour les APR
  - L'augmentation des compléments de carrière de 10 à 15 €, de 15 à 20 €, de **20 à 25 €**
  - Le déblocage des plafonds des compléments de carrière
  - La revalorisation des primes d'astreinte, de douche, de nuisances et des médailles du travail, dès 20 ans d'ancienneté
  - La distribution d'actions gratuites pour tous les salariés
  - Le chèque restaurant pour tous
  - Le chèque transport pour tous, que l'on prenne les transports en commun ou pas

## Là aussi, Place à la négociation !

**Aujourd'hui plus que jamais, la direction doit pratiquer une politique salariale juste et comprise de tous !** (prochaines réunions les 10 mars et ....)

